Juin 2017

Campugnan 15

Bulletin Municipal

P.5 Opposition au PLUi

P.8 Le budget 2017

P.12 Communication numérique

Editorial

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser cette nouvelle édition du bulletin municipal. En cette période estivale, nous revenons sur les évènements du 1er semestre.

Le budget 2017 a été adopté à l'unanimité et vous en retrouverez les détails en page 8.

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments va débuter mi juillet pour l'école et la Mairie. Les travaux à la salle des fêtes, quant à eux devraient débuter en septembre. L'architecte Paul ZARUBA de Blaye, dirige l'opération.

Vous êtes également nombreux à vous inquiéter de le faible qualité du réseau internet. La Communauté de Communes de Blaye, en partenariat avec Gironde Numérique a engagé des démarches pour offrir à ses communes le très haut débit dans les années à venir. La pétition que vous aviez peut-être signée a permis à la commune de Campugnan d'être pris en compte dans ce projet de grande envergure.

Et enfin, après les résultats des élections et la réforme des Rythmes scolaires qui tend à se préciser pour les annuler, je vous informe que pour la rentrée 2017-2018, rien ne change. Les délais étaient en effet trop courts pour prendre une décision à l'échelle intercommunale.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Bien à vous,

Le Maire
Gilles LAE

P. 04 Le saviez-vous?

P. 06 Coup d'œil...

P. 08 Le budget 2017

P. 09 Les élections

P. 10 Pendant ce temps...

P. 12 Communication numérique

P. 13 Etat civil

P. 14 Entreprises et associations

SOMMAIRE

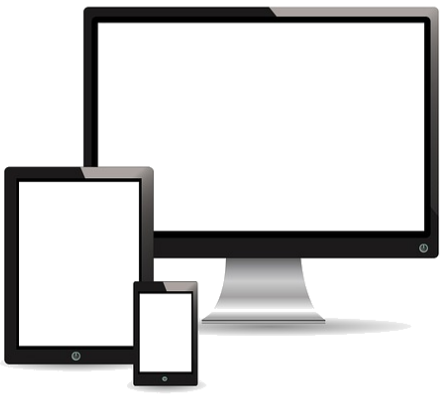

Suivez l'actualité de votre commune via le blog

campugnan.blogspot.com

Et la page facebook @Commune de Campugnan

Le Saviez-vous?

Règlementation sur les vitres tintées.

Depuis le 1er janvier 2017, un décret interdit d'avoir des vitres latérales teintées à l'avant de son véhicule dès lors que leur taux de transparence est inférieur à 70 %. Les vitres arrières ne sont en revanche pas concernées.

Si une voiture aux vitres teintées est contrôlée par les forces de l'ordre, le contrevenant s'expose ainsi à une amende de 135 euros ainsi qu'à un retrait de 3 points. Cette sanction s'applique au conducteur et non au propriétaire du véhicule.

Vélo : Port du casque obligatoire pour les moins de 12 ans.

Depuis le 22 mars, le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans est donc devenu obligatoire. Désormais, une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra s'acquitter d'une amende de quatrième classe (90 euros). Les effets protecteurs du casque sont reconnus. Selon la Sécurité routière, il diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, celui de blessure mineure de 31 % et celui de blessure au visage de 28 %.

Retour des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. **L'autorisation n'est plus délivrée en Mairie.**

Cartes d'identité, ce qui a changé en 2017.

A compter de mars 2017, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité a été modifiée. Afin de vous faire délivrer une nouvelle carte nationale d'identité, il vous faudra désormais vous rendre dans l'un des communes équipées d'une station de recueil de passeports.
La Mairie de CAMPUGNAN n'étant pas équipée de cette station, les commues où vous devrez vous rendre sont les suivantes:
-BLAYE / SAINT-CIERS SUR GIRONDE / SAINT-SAVIN DE BLAYE / SAINT-ANDRE DE CUBZAC
Une pré-demande pourra également être réalisée depuis le site Internet: **https://ants.gouv.fr.**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Un Plan Local d'Urbanisme est un document qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Pour simplifier, il détermine les zonages et les règles de construction applicable sur un territoire.

La Commune de Campugnan n'a pas encore entamé de démarches pour la mise en place d'un PLU et est toujours soumise à la carte communale, qui est bien plus souple puisqu'elle ne donne comme indications que les zonages constructibles ou naturels et se base sur le règlement national d'urbanisme pour le reste.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est une disposition de l'article 136 de la Loi ALUR du 24 mars 2016 qui prévoit l'établissement d'un tel document à l'échelle intercommunale, soit tout le territoire couvert par la Communauté de Communes de Blaye. Sauf avis contraire des municipalité adhérentes, la compétence était transférable des communes à la CCB au 27 mars 2017. Or, le Conseil Municipal de Campugnan, tout comme les autres municipalités de l'intercommunalité s'est opposé à ce transfert automatique, faute de moyens pour le faire appliquer. Le transfert des documents d'urbanismes uniques vers un PLU intercommunal est donc suspendu pour les trois ans à venir et sera remis en question en 2021, sauf si d'ici-là les municipalités s'y opposent de nouveau.

Le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes entraîne une délimitation du territoire à échelle intercommunale avec un risque de perdre de vue des facteurs déterminants de proximité.

Risques
Feux de forêt

Un coup d'œil sur ...

Dylan à l'international

Il l'a fait!

Dylan, le jeune champion de karting Campugnanais, que l'on suit déjà depuis quelques années, a intégré cette année l'équipe de France karting.

Ils sont deux pilotes français dans sa catégorie à représenter notre pays pour deux courses à l'étranger. A GENK (Belgique) au mois de mai, il s'est classé dans le top 10 sur 49 pilotes présents. Dylan a su tirer son épingle du jeu pour s'imposer face aux 40 nations représentées ce weekend-là. Dylan est pourtant parti 19ème suite à des chronos difficiles mais a rapidement regagné 10 places. Le trophée, sur trois manches, se poursuivra sur le circuit du Mans début juillet. Bon courage pour la suite pilote!

Nouvelle cantinière

Madame Annie DELSALLE, dite « Nanou » pour les enfants, (dont la plupart ne la connaissaient que sous ce pseudonyme d'ailleurs) prend sa retraite au 1er juillet. Nous lui souhaitons de belles années à venir à constater que les retraités sont toujours les plus occupés! Nous souhaitons par la même occasion la bienvenue à Marie BETOUIGT, qui après plusieurs stages et contrats de remplacement, va la remplacer au poste de cantinière et pour la garderie du matin.

Bruits de voisinage

Règlementation préfectorale

PARTICULIERS

Ils peuvent utiliser des outils de jardinage et/ou de bricolage bruyants uniquement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

PROFESSIONNELS

Ils doivent interrompre leurs travaux bruyants entre 20h00 et 7h00 du lundi au samedi. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés, toute la journée.

Décès de notre centenaire

Née à Campugnan le 24 septembre 1912, Marie, « Raymonde » CADUSSEAU née MEYNARD, s'est éteinte le 26 mars 2017 à l'âge de 104 ans. La Commune lui avait organisé en 2012 une cérémonie afin de célébrer son 100ème anniversaire.

Ceux qui sont natifs de la commune ont forcément connu Raymonde. Femme de l'ancien Maire, André CADUSSEAU, ils ont tenu ensemble un tabac/dépôt de presse (et accessoirement confiserie pour les plus jeunes) à *Thibaud*. Elle résidait dernièrement à la maison de retraite de St-Girons-d'Aiguevives.

Nous avons acheté et fait installer un défibrillateur sous le parvis de la salle des fêtes. Il peut servir lors de manifestations publiques ou pour tout autre accident survenant à proximité immédiate de la salle des fêtes.

Fauchage et curage des accotements des fossés nord

Travaux estivaux

Les voies communales ont été fauchées mi-juin, pour un premier passage. Un autre passage devrait intervenir au mois de septembre si nécessaire.

Pour ceux qui souhaitent récupérer de la terre, nous allons faire procéder au curage du reste des fossés communaux, dans la partie nord de la commune (du *Bourg* à *la Comteau*). Nous reviendrons vers vous pour vous informer du lancement des travaux et de la disponibilité de la terre.

Les travaux sur les cours d'eau.

La Commune a signé une convention d'entretien des cours d'eau communaux avec la Communauté de Communes de l'Estuaire. A ce titre, ce sont ses services qui sont chargés de l'entretien après accord de la Commune sur le tarif. En 2016, des travaux de nettoyage devaient être entrepris sur la rivière de *la Botte*. Ils ont été reportés à cette année avec en prévision également, la rivière de *Bouscade* et la réfection de 5 ponts.

A ce jour, nous savons déjà que les travaux à *Bouscade* ont été réalisés, que ceux à *la Botte* le seront en août ou septembre et que les ponts seront faits fin septembre.

3 litres d'eau,
1 kilo de sel iodé,
2 litres de vinaigre blanc.

Ce n'est pas une recette empruntée à la cantine mais la nouvelle méthode de désherbage bio qui est utilisée à partir de cette année.

La Loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1er janvier 2020, « Il est interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. » L253-7. De plus, La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les personnes publiques au 1er janvier 2017 et y a intégré les voiries.

Ainsi, avec l'appui de notre agent technique qualifié et formé aux techniques de désherbage alternatives, la Commue a décidé de s'engager cette année dans la démarche du 0 PHYTO. Nous ne passerons donc plus aucun produit chimique et comptons sur votre bonne compréhension. En effet, rien n'est plus efficace que le chimique donc désormais cela prendra plus de temps de désherber la même surface d'herbes. De plus, certains endroits seront privilégiés pour laisser reprendre la végétation.

PETITE ASTUCE POUR LE DÉSHERBAGE A DOMICILE :

En plus du désherbant au vinaigre, pensez à d'autres solutions qui peuvent être utilisées à petite échelle comme l'eau de cuisson des pommes de terre.
Attention cependant à ne pas arroser les fleurs et les légumes du jardin.

Budget communal

Impôts locaux

Pas d'augmentation des taux

Taxe d'habitation **17 %**

Taxe foncière (bâti) **21.50 %**

Taxe foncière (non bâti) **49 %**

Fonctionnement : 383 556 € (représente les dépenses courantes, fournitures, personnel, etc…)

Investissement : 279 499 € (représente les dépenses ponctuelles, les projets à long terme)

► **VOIRIE :** Curage des fossés nord et mise en sécurité du village de *la Botte* au regard de la vitesse des automobilistes.

Le curage de la Rivière de *la Botte* a été reportée à cette année à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Estuaire. Les travaux seront faits en même temps que le nettoyage de la rivière de *Bouscade* ainsi que la réfection de cinq ponts.

► **BATIMENTS :** La plus grosse enveloppe sera dédiée cette année à la mise aux normes des Etablissements Recevant du Public (salle des fêtes, école, Mairie). Ce sont des dépenses obligatoires que nous avions déjà évoqué auparavant et qui doivent être réalisées avant la fin de l'année. Le projet a fait l'objet d'un appel d'offre et est suivi par le cabinet d'architectes ZARUBA (Blaye)

► **ECLAIRAGE PUBLIC :** Nous faisons installer 7 prises sur poteaux supplémentaires cette année afin d'illuminer les villages de *Pilon* et *Bouscade*.

Nous consacrons également une enveloppe de 4000 € pour le remplacement de foyers vétustes. Changer régulièrement les foyers lumineux trop anciens permet d'éviter de grosses dépenses pas toujours prévisibles pour réparer des pannes et où changer des lampes hors service.

► **MATERIEL :** Nous achevons cette année la restauration des registres d'Etat Civil et faisons également restaurer quelques registres de délibération qui datent notamment du 19ème siècle.

Nous achetons une table de ping-pong qui viendra agrémenter l'espace de jeu dans le *Bourg*.

Un défibrillateur sera installé sous le porche de la salle des fêtes pour la sécurité civile ainsi que des cendriers muraux pour le confort de tous.

► **Subventions :** Nous comptons cette année encore sur le concours de l'Etat et du Département de la Gironde pour nous aider dans nos investissement. Le syndicat d'Electrification, comme toujours, participe également à nos dépenses d'éclairage public.

VUE GLOBALE

Malgré les réductions des dotations qui perdurent et la hausse des dépenses imputées aux communes, nous parvenons à maintenir un budget tout à fait correct sans déficit. Les reports de 2016 étant très bons, ils vont permettre de minimiser l'emprunt (néanmoins obligatoire) destiné à financer la mise aux normes des ERP. De fait, nous garantissons toujours un maintient des taux d'imposition sans augmentation.

Les Résultats

Présidentielle

les 23/04 et 7/05

Au 1er tour :

Nombre d'inscrits : 355
Nombre de votants : 300
Participation : 84.51 %

Marine LE PEN : 104 - 35.49%
Emmanuel MACRON : 48 - 16.38 %
Jean-Luc MELANCHON - 37 - 12.63 %
François FILLON - 33 - 11.26 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 30 - 10.24%
Benoît HAMON : 16 - 5.46%
Jean LASSALLE - 12 - 4.10 %
Philippe POUTOU - 8 - 2.73 %
Nathalie ARTHAUD - 3 - 1.02 %
François ASSELINEAU - 2 - 0.68 %
Jacques CHEMINADE - 0 - 0.00 %

Au 2ème tour :

Nombre d'inscrits : 355
Nombre de votants : 285
Participation : 80.28 %
Nuls et Blancs : 44 – 15.44 %

Marine LE PEN : 141 – 58.51 %
Emmanuel MACRON : 100 – 41.49 %

Législative

les 11/06 et 18/06

Au 1er tour :

Nombre d'inscrits : 355
Nombre de votants : 193
Participation : 54.37 %

Edwige DIAZ - 65 - 34.57%
Véronique HAMMERER - 35 - 18.62 %
Denis BALDES - 33 - 17.55 %
Joëlle LOSSON - 16 - 8.51 %
Xavier LORIAUD - 14 - 7.45 %
Sébastien LABORDE - 5 - 2.66 %
Michelle LACOSTE - 4 - 2.13 %
Mireille CONTE-JAUBERT - 4 - 2.13 %
Bernard BOURNAZEAU - 3 - 1.60 %
Caroline GOGUET - 2 - 1.06 %
Georges GIACOMOTTO - 2 - 1.06 %
Olivier ROCHARD - 2 - 1.06 %
Marouni BEN HADJ SALEM - 2 - 1.06 %
François JAY - 1 - 0.53 %
Sabine LIGOZAR - 0 - 0.00 %
Laetitia DEPENVEILLER - 0 - 0.00 %

Au 2ème tour :

Nombre d'inscrits : 355
Nombre de votants : 174
Participation : 49.01 %

Edwige DIAZ - 88 - 55 %
Véronique HAMMERER - 72 - 45 %

Les élections à Campugnan

Si vous avez constaté une erreur sur votre carte électorale (identité ou adresse) merci d'en informer le secrétariat qui fera le nécessaire pour la corriger.

Votre ancienne carte peut être détruite, celle de 2017 vous servira pendant 5 ans.

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale, pensez à le faire avant le 31 décembre 2017.

Pendant ce temps...

... sur Campugnan !

Masterfitness

Pause'Fitness n'a de reposant que le nom. Cette jeune association fait bouger les dames le mardi soir avec des activités fitness adaptées à tous âges.
En début d'année, l'association a organisé son premier Master Fitness sur le thème cabaret. Le master, sur un weekend entier, mêlait des cours comme d'habitude mais aussi des animations danse avec de nouveaux intervenants, un repas dansant, de la marche, etc.. Avec un autre évènement organisé sur une journée cette fois, l'association a pu acheter de nouveaux équipements pour varier les cours pour le plus grand plaisir des adhérents.

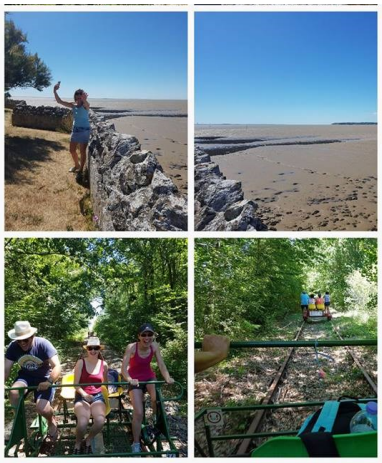

Les sportives ont été faire leur sortie de fin d'année à Talmont, sous un très beau soleil.

Cette année, direction St-Urcize dans le massif central pour les enfants de l'école. Dans un tout petit village en montagne, le dépaysement était au rendez-vous!

Les enfants ont visité le Parc du Gévaudan où ils ont pu y voir des loups et louveteaux au plus près. A Laguiole c'est sa célèbre fromagerie qui a retenu l'attention des enfants. Enfin, les guides, qui connaissent vraiment leur région sur le bout des doigts ont pu leur apprendre à reconnaître des empreintes animales, de cervidés notamment et comment évolue la faune et la flore en montagne.

Visiblement de très bons souvenirs pour les enfants dont c'était pour certains le premier voyage !

Voyage scolaire

Les galettes des enfants

Les instants cuisine dans la petite classe sont un moment que les enfants adorent! Tout simplement parce qu'ils mettent la main à la pâte mais aussi parce qu'ils peuvent ensuite déguster leurs réalisations!

Un clin d'œil à Naël MADO qui fait partie de l'équipe U10 du Football Club Estuaire Haute Gironde.
Un tournoi à RC BORDEAUX MÉTROPOLE où ils finissent 3èmes et vainqueurs du tournoi de Bourg sur Gironde.

N'hésitez pas à nous communiquer vos résultats sportifs ou ceux de vos enfants! Nous les publierons avec plaisir.

La kermesse De l'école

D'un medley *des Enfoirés* à la chanson du moment (« Chaud, chaud, chocolat... »), les enfants ont offert un spectacle musical aux familles présentes. Là, sur la photo ils chantaient tous ensemble « le loup sympa », en clin d'œil à leur voyage scolaire.

La marche nordique

Les adhérents de la République Libre et Conviviale de Haute Gironde ont enfilé leurs chaussures de marche et leurs bâtons pour lancer leur première sortie de marche nordique. Pas moins de 10 kms, pour une première, c'est pas mal!

Cérémonie du 8 mai

En direct de l'ISS Avec Thomas PESQUET

La classe de Monsieur PIQUES a pu assister à la conférence que Thomas PESQUET a donné depuis l'espace dans l'ISS. Toutes les écoles pouvaient s'inscrire et ce sont pas loin de 10 000 écoles francophones qui ont pu le voir en direct.
L'astronaute français était à bord de l'ISS pour mener pas moins d'une soixantaine d'expériences dont l'impact de l'apesanteur sur la musculature (les résultats pourraient aider à soigner les myopathies).
Les enfants, via le tableau numérique (et malgré quelques problèmes de connexion) ont pu suivre la totalité de la conférence spatiale.

Communication numérique

128 abonnés sur la page facebook!

Avec des infos actualisées fréquemment, la page vous permet d'être avertis rapidement des actualités de la Commune. Vous pouvez également interagir avec nous sur des faits et publications, ou encore nous contacter via la messagerie. N'hésitez-pas!

@Commune de Campugnan

62 000 visites sur le blog !

Le blog est devenu l'espace numérique officiel de la Commune de Campugnan depuis 4 ans. Vous y trouvez les informations pratiques relatives à la Commune et les actualités. Le point fort de la version blog est la possibilité de s'abonner à l'alerte e-mail (sur la droite de la page). Avec l «'alerte, vous recevez un mail dès que du contenu a été publié.

http://campugnan.blogspot.fr/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service-Public.fr

Grace au site Service-public.fr, vous pouvez désormais demander votre copie d'acte en ligne. Nous la recevons directement via le portail et y répondons aussitôt. Vous recevez ensuite votre copie par courrier. C'est rapide, facile et écologique !

Les services internet, d'accord, mais le réseau qui va avec ?

Comme vous le savez, nous avions lancé une pétition pour que Campugnan soit enfin pris en compte dans les travaux d'amélioration du réseau.

Nous avons eu une réponse écrite de GIRONDE NUMERIQUE qui nous informe que nous sommes bel et bien prévu dans l'appel d'offres en cours dans le cadre du plan Très Haut Méga. Cet appel à projet va courir jusqu'à fin 2017. Puis, après avoir choisi les entreprises en charge des travaux, les travaux pourront débuter sur l'ensemble du territoire de la Gironde. La Communauté de Communes de Blaye a demandé à ce que la Commune de Campugnan soit prise en charge.
GIRONDE NUMERIQUE ne pouvant communiquer davantage tant que l'appel d'offre n'est pas terminé, nous reviendrons vers vous dès que possible.

Etat Civil

1er semestre

NAISSANCES

Oihanna BLANCO
Léandre Marcel PIED
Malone SALZAT

MARIAGES

Pas d'union sur le 1er semestre !

DECES

Madame Geneviève ETELAIN (née BOURGEADE)

Madame Marie SEGUIN (née JACQUET)

Madame Ginette LAE (née GLEMET)

COPIE D'ACTE

Pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation, seule la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal ou son conjoint, peut en faire la demande ainsi que ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants) et certains professionnels lorsqu'un texte les y autorise (ex: avocat, notaire), (excepté pour un acte de décès pour lequel vous n'avez pas besoin de justifier de votre qualité)

Pour un extrait sans filiation, toute personne peut y avoir accès sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité.

Comment faire la demande?

Si l'acte concerne un fait survenu en France, faire la demande à la mairie de la commune concernée.

Si l'acte concerne un fait survenu à l'étranger, faire la demande auprès du Service central de l'état civil de Nantes.

Vous pouvez également faire une demande sur internet, via le site de la mairie ou le téléservice *acte-etat-civil.fr* ou par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée.

La délivrance est gratuite et le délai peut varier selon les services.

Entreprises
campugnanaises

G2L Constructions
Matthieu GELDER
Agent Commercial
www.g2l-constructions.com
1 bis route de l'ancienne RN 10
33240 SAINT ANTOINE 06 32 21 81 69
matthieu@g2lconstructions.com 05 57 58 91 97

Chenil de la Forêt
SARL Trans amis
Pension chien chat NAC
06 07 12 17 39
05 57 64 73 30
route de la Vergne
33390 Campugnan

Entreprise DYLERO
A votre service pour la réalisation de tous vos travaux intérieur/extérieur
Charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie, peinture, carrelage, etc...
DEVIS GRATUIT
06 26 96 88 75 – 09 54 71 04 52
Romain LEGER
7, La Botte 33390 CAMPUGNAN – djromain@hotmail.com

COURS à DOMICILE
Niveau CP à 3e

Aide personnalisée
(redonner confiance, remotiver)

Soutien scolaire
(méthodologie, organisation du travail)

Aide aux devoirs

Remise à niveau
(Français, Math, Hist-Géo, Anglais...)

PROFESSEUR diplômée et expérimentée
06 71 03 51 06

Loc'Halle bio
Pour les FRAIS allez au plus PRÈS
Groupement de Producteurs Maraîchers
33 • 16 • 17 • 24 • 40 • 47
Jean-Christophe MADO
M.I.N de Brienne • Case n°1 • 33076 BORDEAUX
Tél : 06 85 53 43 20 • lochallebio@live.fr

Md RONDET GENEVIEVE
gege.91410@live.fr
RONDET robert
bob91410@live.fr
10 BIS LE BOURG
CAMPUGNAN 33390
06.62.16.40.86 06.09.12.24.66

Service à la personne
Céline se tient à votre disposition pour
- le ménage ,
- Le repassage,
- Les courses,
- Aide à la toilette,
- Petit jardinage, etc....
- Dans le secteur du Blayais (33390)
- et d'Etauliers

Allez ! au boulot !
Vous pouvez me contacter au 06/89/98/94/67
Chèque emplois service accepté

DOMAPART
VENTE, LOCATION
www.domapart.com
Matthieu GELDER
DOMAPART IMMOBILIER
3-10 rue des blés
93210 La Plaine St Denis
Port : 06 20 50 24 94
gelder@domapart.com

ENTRETIEN PARCS et JARDINS
06 28 28 05 41
TAILLE DE HAIES
TONTE PELOUSE
DEBROUSSAILLAGE
ELAGAGE ET ABATTAGE
EVACUATION DES DECHETS VERTS
Christian de Bentzmann
LA BOTTE 33390 CAMPUGNAN
SIRET : 7992 13210 00021

Stéphane ROCHE
Responsable de Production
Laurent ROUZIER
Président
Tél : 05 57 64 77 08
Mob : 06 34 51 23 00
Email : infinivap@gmail.com
www.infinivap.fr
INFINIVAP des saveurs à l'infini
Fabricant de E-LIQUIDE
S.A.S INFINIVAP
9 Thibaud 33390 CAMPUGNAN

nounou-top.fr
Sandra
Assistante maternelle près de chez vous !
Nounou depuis plus de 9 ans , j ai un agrement pour quatres enfants dont deux places pour septembre 2016. Titulaire du CAP petite enfance, brevet de secouriste et préparatrice en pharmacie. Horaires du lundi au samedi De 6h00 à 20h00\21h00 Agrément pour horaires atypiques. Je propose des sorties très régulières au ram, ludothèque, bibliothèque, promenade et grand jardin remplie de jeux et jouets. Ainsi que de nombreuses activités de peinture, pâte à sel, sable magique , création d'objets etc..... Nous n oublions pas de fêter les anniversaires de chaque enfants ainsi que Noë... la suite ici : www.nounou-top.fr/1847803
WWW.NOUNOU-TOP.FR
Le site spécialisé pour trouver une garde d'enfant
06 11 31 54 47

Associations campugnanaises

A « la sauce » des parents

Présidente : Jessica BOUTY
Secrétaire : Véronique HERNANDEZ
Trésorière : Angélique PIQUES

Club de l'amitié

Présidente: Claudette DAGNAS
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : René MAURIN

Comité des fêtes

Présidente : Nicole GODICHAUD
Secrétaire : Geneviève RONDET
Trésorier : Claudette DAGNAS

L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : Robert TOURET
Secrétaire : Sandrine MOURANY
Secrétaire Adj : Gaëlle DUFOUR
Trésorier : Patrick PAILLE
Trésorier Adj : Cyril CHAINTRIER

Pause'fitness

Présidente : Jessica Mackenzie
Trésorière : Marie Agnes GODICHAUD
Secrétaire : Nicole GODICHAUD

Notre-Dame-de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé desservant la paroisse de Campugnan.

ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER
Secrétaire :
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire :

La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde

Président : Jean-Jacques TACHOIRE
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE
Trésorier : Franck BLANCHARD

NUMEROS UTILES

Mairie : 05 57 64 71 74
Ecole primaire : 05 57 64 76 21
Sous-Préfecture (Blaye) : 05 56 90 60 60
Communauté de Communes de Blaye : 05 57 42 33 33
Centre Intercommunal d'Action Sociale : 05 57 42 75 20
Centre des impôts (Blaye) : 05 57 42 66 70
SAUR (Eyrans) : 05 53 49 77 00
Déchetterie (Saint-Paul) : 05 57 42 81 51
Piégeur agréé communal -
Monsieur Michel CLECH : 06 09 21 54 76

Numéros d'urgence

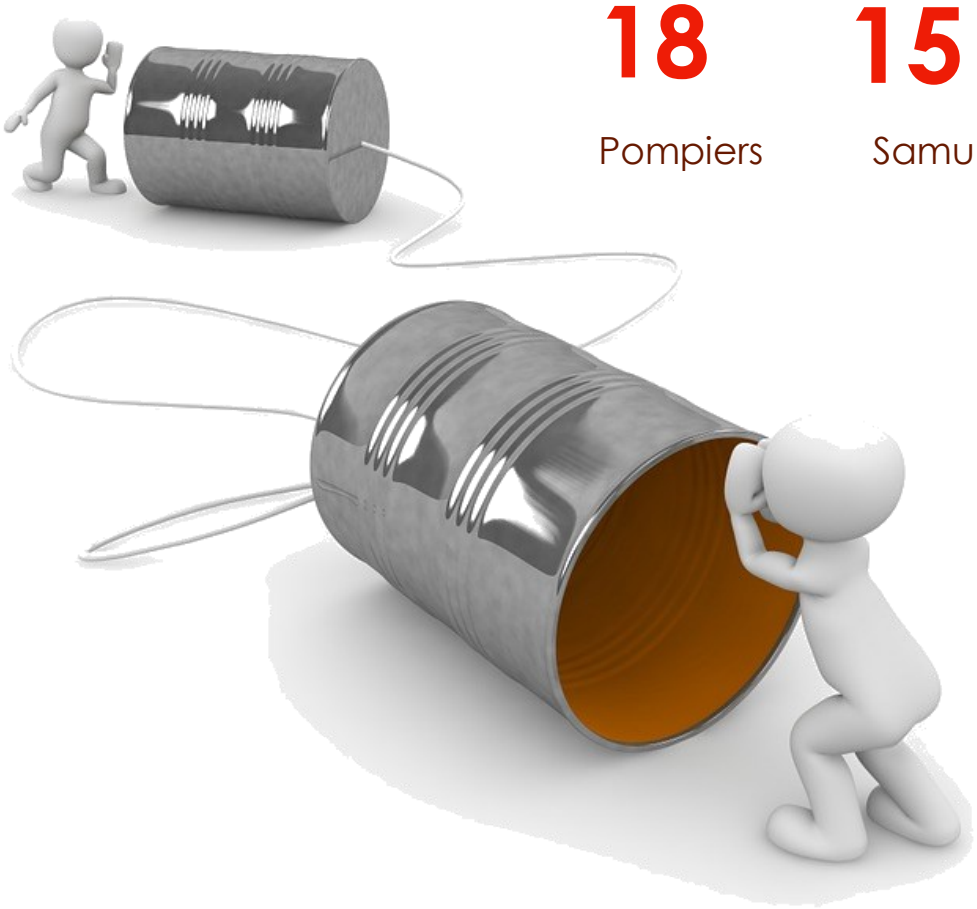

18
Pompiers

15
Samu

112
Sur les portables

17
Gendarmerie